

Zitierhinweis

Daussy, Hugues: Rezension über: Paul-Alexis Mellet, Les remontrances. Discours de paix et de justice en temps de guerre. Une autre histoire des guerres de religion (France, v. 1557–v. 1603), Genève: Droz, 2022, in: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte, 74 (2024), 3, S. 485-486, <https://recensio-stag.lorax.syslab.com/r/7c58870764324b1b8ee5597bc0cf54e7>



copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

sige Gottesdienste» (S. 56). 1534 liess Laurenz den Kreuzgang – als Fortsetzung der baulichen Erneuerung der Klosteranlage – neu bauen und, einige Jahre später, die Decke der Abt-Kapelle ersetzen. 1546–1548 wurde schliesslich noch das klösterliche Amtshaus in Bremgarten neu erbaut.

Die Darstellung ergibt das Bild eines initiativen Bauherren, dessen Wirken lokal verankert blieb, wobei er seinen Konvent erfolgreich durch die Stürme der Reformationszeit steuerte. Dass ihm die Umstände – insbesondere der Ausgang des Zweiten Kappelerkriegs – in die Hände spielten, war für ihn ein Glücksfall, den er zu Nutzen wusste.

Georg Modestin, Solothurn

Paul-Alexis Mellet, *Les remontrances. Discours de paix et de justice en temps de guerre. Une autre histoire des guerres de religion* (France, v. 1557–v. 1603), Genève: Droz, 2022, 563 pages.

Avec beaucoup d'honnêteté, Paul-Alexis Mellet ouvre sa réflexion par une question des plus pertinentes: le genre de discours qu'il entend étudier existe-t-il? L'interrogation est en effet légitime, car en voulant traiter des «remontrances», il s'avance sur un terrain mouvant. Sur la base d'un solide corpus formé de 377 textes imprimés (et de leurs 323 rééditions), il tente dans un premier temps de définir son objet. Comment établir la carte d'identité collective de tous les textes dont le titre comporte le vocable «remontrance»? La présence de ce terme est-elle réellement discriminante et garantit-elle une structure ou une logique interne qui permette de classer le texte qu'il qualifie au sein d'un groupe homogène? D'autres textes, dont le titre ne contient pas le mot «remontrance», n'obéissent-ils pas à la même logique et ne mériteraient-ils pas d'être, eux aussi, inclus dans l'étude? En bref, l'objet étudié par Paul-Alexis Mellet est-il clairement identifié?

Le présent compte-rendu ne prétend pas répondre à ces interrogations, pas davantage que l'auteur du livre qui soulève davantage le problème qu'il n'y apporte de solutions. Il vise toutefois, à travers quelques réflexions, à mettre en évidence les qualités et les apports de ce livre tout autant que ses limites.

L'idée de départ est intéressante. L'auteur se saisit de la récurrence, au sein de l'abondante production imprimée qui caractérise la France des guerres de religion, du terme «remontrances» dans l'intitulé de textes qui visent, d'une manière générale, à dresser le tableau souvent sombre de la situation politique et/ou religieuse, avant de requérir du souverain qu'il y apporte remède. Pour dire les choses autrement, les remontrances sont des suppliques plus ou moins vigoureuses qui ont pour objectif d'engendrer une action de remédiation aux difficultés qu'elles soulèvent. Elles ont à voir avec la catégorie littéraire de la plainte et de la doléance, récemment étudiée sur le temps long,⁵ et ne sont pas des textes caractéristiques de la période des guerres de religion, puisqu'elles existent déjà avant et qu'on les retrouve après.

En introduction, Paul-Alexis Mellet définit le cadre conceptuel de son étude. Il entend contribuer au renouvellement de l'histoire politique et religieuse en n'étudiant plus simplement les idées de manière «abstraite et théorique», mais en se préoccupant des interactions entre la société et les autorités. Si l'intention est louable, la démarche n'est pas pour autant originale, dans la mesure où nombre d'historiens de cette même période l'ont depuis longtemps adoptée. Un autre axe majeur de l'ouvrage est la mise en évidence d'espaces de négociation ouverts par ces remontrances en un temps de guerre. Il s'insère

⁵ Michele Bubenicek, François Foronda (dir.), *Doléances. La plainte politique, voie de régulation des rapports gouvernants-gouvernés* (XIII^e–XVIII^e siècle), Paris 2022.

ainsi dans un courant historiographique qui, au moins depuis le 400^e anniversaire de l'édit de Nantes, s'est attaché à étudier l'existence quasi-permanente de tractations, conduites de manière simultanée avec la poursuite des combats, mais en exploitant des textes moins connus et pour certains peu ou pas analysés, ouvrant ainsi des perspectives complémentaires aux travaux antérieurs. Enfin, Paul-Alexis Mellet part du postulat que «toutes les remontrances se justifient par le projet plus ou moins élaboré de réformation du royaume» et qu'elles expriment ainsi un espoir en ces temps de crise. L'auteur considère cette constante comme la manifestation de l'existence d'une «société ouverte», concept qu'il entend introduire à travers son étude.

En trois parties, l'auteur déploie son analyse au fil de neuf chapitres. L'ouvrage est bien construit, bien rythmé et bien écrit. L'étude de l'important corpus documentaire est riche, révélant les thématiques récurrentes des textes étudiés ainsi que leur rôle essentiel dans le dialogue entre le roi et ses sujets. Elle trace les lignes de force des espoirs, parfois utopiques, exprimés à travers ces remontrances et présente l'intérêt d'offrir également, en contrepoint, une large vue sur les réponses apportées par la monarchie. Fondée sur une abondante bibliographie et sur le socle d'un corpus de sources massif qui ne se limite pas aux remontrances, elle s'appuie sur un appareil critique qui en garantit la solidité scientifique.

Sans remettre en cause l'apport incontestable de l'ouvrage, on se permettra toutefois deux remarques. Elles tiennent à la définition de l'objet même du livre et à la constitution du corpus. On l'a signalé plus haut, l'auteur lui-même exprime ses doutes à propos de la composition de ce dernier. Elle le préoccupe à tel point qu'il lui consacre toute une très savante première partie. Or deux partis-pris méritent discussion. Le premier consiste à exclure les remontrances manuscrites de l'étude. Cette décision assumée par l'auteur n'est pas pour autant justifiée et, si l'on peut comprendre que leur insertion dans le corpus aurait considérablement grossi ce dernier, leur exclusion n'en est pas moins dommageable pour l'équilibre de l'étude. On ne donnera ici qu'un seul argument. Ce choix préjudicie considérablement à la prise en compte des remontrances présentées par les réformés, dont on connaît notamment l'existence par les actes des assemblées politiques huguenotes et par ceux des synodes nationaux. L'analyse produite par Paul-Alexis Mellet néglige ainsi la voix de ces institutions réformées, comme celle de leurs députés dûment mandatés, par exemple Chassincourt, qui fut appointé par les chefs huguenots en tant que représentant permanent à la cour entre 1579 et 1584. Par ailleurs, l'exclusion du corpus des textes intitulés «plaintes» et non «remontrances» pose également question. On ne prendra là aussi qu'un seul exemple, celui des *Plaintes des Eglises reformees de France* adressées au roi en 1597, dont le contenu ne s'éloigne guère de celui de la *Remonstrance des Eglises reformees au roy* de 1595. Si l'on retient le second texte, pourquoi ne pas avoir pris en compte également le premier, si ce n'est pour la seule et unique raison que l'un s'intitule «Remonstrance» alors que l'autre débute par «Plaintes»?

Mais on connaît fort bien l'immense difficulté qui caractérise toute démarche de sélection et d'élaboration d'un corpus. Ces observations ne portent par conséquent en aucun cas atteinte à la qualité générale de l'ouvrage qui offre un regard neuf sur les guerres de religion, à travers le prisme d'une documentation soigneusement étudiée et dans une perspective originale.

Hugues Daussy, Besançon